

Statuts de protection



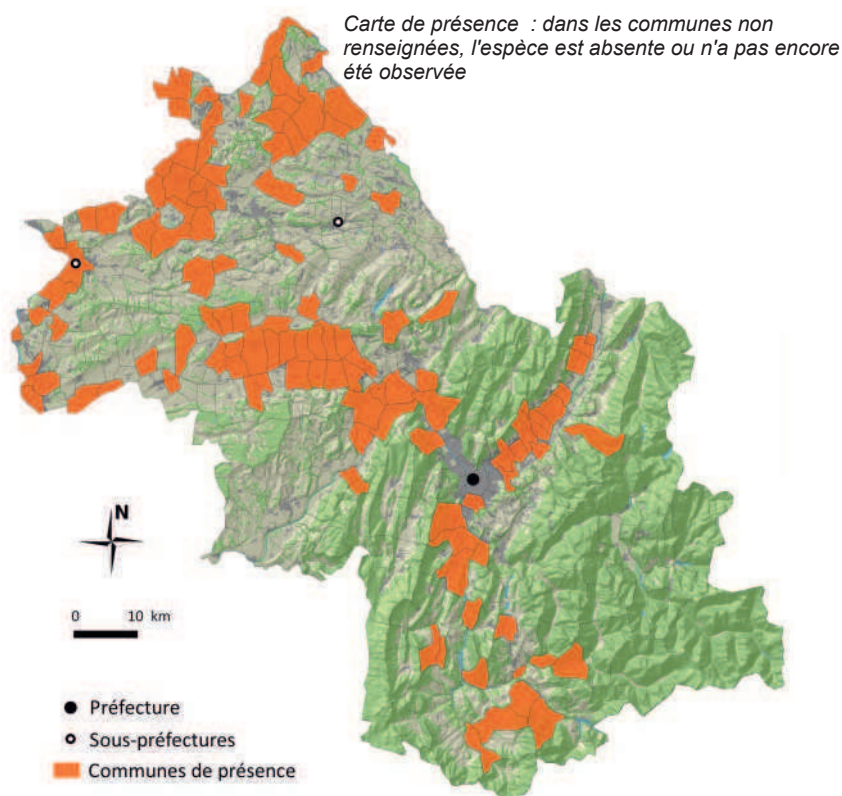
Listes rouges
Isère : VU (Vulnérable)
R-A : VU (Vulnérable)
France : LC (Préoccupation mineure)

Directives européennes
Non concernée par la directive "oiseaux"
Non concernée par la directive "habitats"

Coordination départementale spécifique



© J. Gifford



Sources : UF-SO&S, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

Les observations sont plus régulières dans la plaine de Bièvre, la vallée du Grésivaudan (surtout en migration) et le sud du département.

Écologie locale

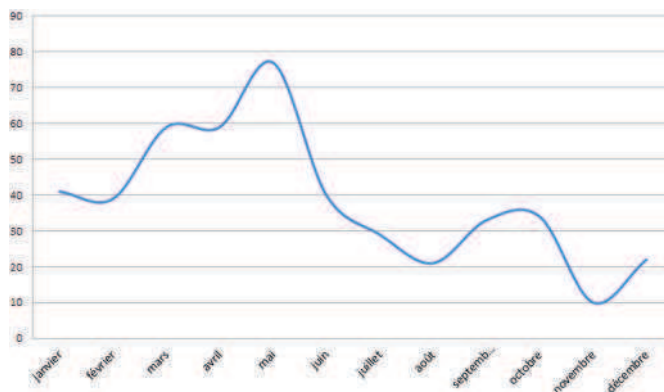
Le pigeon colombin est absent de la plupart des massifs alpins puisque sa distribution n'excède pas l'altitude de 1 200 m. L'habitat du pigeon colombin est caractérisé par la présence de grands arbres creux ou de milieux rupestres relativement chauds. Il se nourrit de graines, fruits, invertébrés récoltés dans les cultures, les prairies, etc.

Tendance évolutive

Soumis à une forte pression cynégétique (comme l'ensemble des espèces gibiers migratrices) et victime de la disparition des arbres creux, le pigeon colombin est en régression. La population iséroise est petite mais n'est pas fragmentée.

Phénologie saisonnière

Le pigeon colombin est observé dès le début du printemps avec l'arrivée des premiers individus (en février). Il chante au printemps puis élève ses jeunes assez discrètement : ce qui explique la chute du nombre d'observations en été. La migration d'automne fait augmenter le nombre d'individus observés dès septembre. Quelques individus hivernent dans le département.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)

✓ Réduction des intrants

Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)

Création de bandes enherbées

Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)

Gestion raisonnée du pâturage

Gestion raisonnée des fauches

Forêts

✓ Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied

✓ Gestion forestière en mosaïque

Favoriser le vieillissement

Diversification des strates

✓ Diversification des pratiques

Zones humides

Maintien d'un réseau de zones humides

Diversification des berges (roselières...)

Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau

Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

✓ Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains

Éviter l'engrillagement

Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte

Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid

Conservation de gîtes favorables dans le bâti

Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)

Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

> Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.

> Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Lambert, A. Atamaniuk

Version : Mar-16